



---

**SUCRE SUISSE SA**  
RAPPORT DE GESTION 2016/17

---

# LES MERINGUES DE KEMMERIBODEN

La Suisse dispose d'une diversité culturelle et donc culinaire exceptionnelle. La série actuelle en quatre volets de notre rapport de gestion suit ce fil conducteur et présente pour chacune des quatre parties du pays une spécialité régionale et ses producteurs. Après la tourte aux noix des Grisons et les gelati tessinois, c'est maintenant le tour de la Suisse alémanique avec les légendaires meringues de Kemmeriboden («Kemmeriboden-Merängge»), produites par la famille Riedwyl-Oberli à Schangnau.



**Un artisanat comme il y a 100 ans:  
presque rien n'a changé dans le processus  
de fabrication des meringues.**

À Schangnau dans l'Emmental, on ne s'occupe généralement pas de politique mondiale. Par contre, on y produit des meringues, les «Kemmeriboden-Meräנגe». Et ces meringues se sont retrouvées très loin de chez elles, dans le vaste monde. Comme à Londres, à l'occasion des Jeux olympiques d'été 2012: «Nous avons livré nos meringues à la Swiss House», explique Elsbeth Riedwyl-Oberli. Le cuisinier vedette Anton Mosimann avait auparavant appelé personnellement la boulangerie Stein et demandé si les Riedwyl-Oberli pouvaient livrer leurs meringues également à Londres. En effet, Peter et Elsbeth ne prennent en principe plus de nouveaux clients. Et en tout cas pas en ligne: «Internet, ici, on ne connaît pas. Si quelqu'un veut de nos meringues, il faut qu'il vienne ici. Notre but est de garder notre fidèle clientèle», déclare Peter.

Les grands-parents d'Elsbeth, Christian et Berta Oberli-Probst, étaient aussi boulangers. Ils tenaient déjà la boulangerie Stein, nom qui vient du fait que le bâtiment est construit sur un sous-sol rocheux. C'est aussi le grand-père, Christian, qui a mis au point la recette des meringues. Il n'a jamais couché le secret de ses meringues par écrit, mais l'a par contre transmis. Aujourd'hui, ce sont Elsbeth et Peter, agriculteur de formation ayant choisi de devenir boulanger, qui veillent sur la recette et sur la fabrication de cette pâtisserie traditionnelle.

Le jour des meringues, c'est le lundi. Ce jour-là, le magasin est fermé et derrière, à l'intérieur du laboratoire, on entend tourner la mélangeuse. Elle bat les blancs d'œufs jusqu'à la bonne consistance. «Si la masse est trop liquide ou trop compacte, la meringue s'effondre avant

même la cuisson», explique Peter en empoignant une sorte de pelle utilisée déjà par le grand-père de son épouse. Cette pelle sert à mesurer la quantité de sucre nécessaire. Avec beaucoup de délicatesse, Peter incorpore le sucre à la masse.

La boulangerie Stein travaille exclusivement avec du sucre suisse. «Si nous voulons nous maintenir ici en Suisse, nous devons nous montrer solidaires», affirme Peter avec conviction. Jamais il ne voudrait travailler avec des produits importés. Les œufs viennent donc eux aussi de la région autour de Schangnau. La veille au soir, les parents d'Elsbeth cassent les œufs en séparant soigneusement les jaunes des blancs et font ainsi en sorte que tout soit prêt pour un nouveau jour de meringues. Les jaunes d'œufs seront utilisés pour produire des «Änisgüezi», des biscuits à l'anis, une

autre spécialité de la boulangerie Stein. «Nous pourrions tout automatiser, mais nous ne le voulons pas», déclare Elsbeth tout en regardant travailler la vieille mélangeuse qui fonctionne depuis des décennies. Le four à bois, qui est le cœur du laboratoire, est chaud depuis 100 ans sans interruption. «Il ne faut pas le laisser refroidir», explique Peter. «Si nous avons ici des problèmes techniques, ça ne peut être qu'avec le nouvel affichage de température numérique du four. Tout le reste marche. Parce que ça fonctionne de façon entièrement mécanique.»

Lorsque la masse a atteint la bonne consistance, elle est dressée. Elle est ensuite mise dans une poche à douille pour être pressée entièrement à la main et prendre la forme voulue sur la plaque. Les experts sont même capables de voir si la meringue a été formée par Peter ou par

Elsbeth. Peter est en effet gaucher, et ses meringues sont donc «tournées» d'une autre façon que celles faites par Elsbeth. Les meringues sont cuites à une température que Peter a «dans les doigts». Personne n'a en fait besoin de l'affichage de température numérique, ici. En fonction de leur taille, les meringues restent entre trois et six heures dans le four. Et elles sortent ensuite comme elles sont depuis presque 100 ans: «Nos meringues, on peut les fendre à la cuillère sans qu'elles s'émiettent», déclare Elsbeth.

Elsbeth et Peter ne veulent pas produire pour stocker, même si le produit pourrait se conserver très longtemps. Inutile donc de chercher un dépôt de meringues dans la boulangerie Stein. «Nous pouvons à chaque fois vendre toute notre production», déclarent-ils en cœur sans dissimuler leur satisfaction. Ils n'ont pas le temps

**Le grand-père d'Elsbeth Riedwyl-Oberli a concocté la recette des meringues.**

de se lancer dans l'innovation. Il ne faut pas à tout prix vouloir faire évoluer ce qui est déjà bon. C'est leur conviction. Ils ne sont pas non plus intéressés à augmenter la capacité de leur exploitation. «Un jour, un client a voulu avoir 18000 meringues d'un coup. Nous ne pouvons absolument pas produire une telle quantité. Nous avons donc dû refuser.» Les Riedwyl-Oberli ne veulent pas faire dans la production de masse. Leurs meringues doivent rester un produit exclusif, fabriqué selon une vieille tradition et avec beaucoup de savoir-faire artisanal.

Les «Kemmeriboden-Merängge» sont disponibles à la boulangerie Stein à Schangnau, dans certains commerces spécialisés ainsi qu'au restaurant Kemmeriboden-Bad, où elles sont traditionnellement servies avec beaucoup de crème.

**BOULANGERIE STEIN**  
Stein | 6197 Schangnau



---

# AVANT-PROPOS



---

**ANDREAS BLANK**

Président du Conseil d'administration

---

Les conditions pour l'établissement des présents comptes annuels sont comparables à celles de l'année passée. La récolte a même été encore plus faible, et il a fallu encore prélever sur les stocks. Le prix du sucre parfois plus élevé sur le marché mondial nous a aidé. Vers la fin de la période sous revue ainsi qu'au-delà, on a malheureusement assisté à une nouvelle baisse importante des prix. Un résultat équilibré n'a pu être atteint cette année encore que grâce à la dissolution de réserves en relation avec le règlement sucre de l'UE. Les prix du sucre réalisés ont par ailleurs souvent été déterminés par des contrats pluriannuels qui avaient été conclus alors que les conditions étaient encore légèrement plus favorables. Cette circonstance, conjuguée avec une récolte nettement meilleure, va encore avoir des effets positifs pour l'année en cours. Par contre, notre crainte

depuis l'annonce de l'abrogation du règlement sucre de l'UE s'est réalisée et est désormais devenue pour la première fois une réalité avec la récolte 2017: l'UE a nettement augmenté sa production, et d'importatrice nette, elle est devenue une exportatrice de sucre. Du sucre à des prix de dumping arrive désormais sur le marché suisse. Pour les producteurs de sucre allemands et français, en particulier, la Suisse est très proche, et le sucre peut y être écoulé à bon marché grâce à des frais de transport réduits.

Nous ne pouvons toutefois pas vendre notre sucre suisse à des prix aussi bas sans que la volonté de planter ne recule encore ou qu'elle soit globalement menacée. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de mettre en place, comme cela a déjà été réclamé à maintes reprises, une protection douanière temporairement

plus élevée dans le sens de l'initiative parlementaire déposée par le conseiller national Jacques Bourgeois. La pression politique semble être le seul moyen à disposition s'il n'est pas possible de trouver une solution par voie de négociation avec l'industrie alimentaire. Nous sommes également conscients qu'en raison des traités bilatéraux en vigueur avec l'UE et de la solution dite du double zéro, la différence de prix ne peut pas être trop importante. Une certaine prime suisse qui reste à définir en commun est cela dit indispensable au maintien de l'industrie sucrière suisse.

Jusqu'ici, personne n'a fondamentalement remis en question la production de sucre en Suisse. Il y a une bonne raison à cela: les conclusions de l'étude présentée l'automne dernier qui compare la durabilité du sucre suisse et du sucre de l'UE sont éloquentes. Le sucre suisse est nettement plus durable. Il y a déjà quelques années, une autre étude avait prouvé qu'en termes d'écologie et d'aspects sociaux, le sucre suisse présente de nets avantages par rapport au sucre de canne d'Amérique du Sud. Le résultat de la comparaison avec le sucre de l'UE ne tient en outre pas compte du fait que dès 2020, grâce à la nouvelle centrale au bois de l'usine d'Aarberg, 60% de l'énergie proviendra de sources renouvelables. Il n'y a à cet égard pas besoin de nouvelles études coûteuses pour comprendre qu'au niveau écologique, le sucre suisse présente des avantages évidents

par rapport au sucre allemand produit avec du lignite comme source d'énergie ou au sucre français fabriqué grâce à du courant d'origine nucléaire. Ces études de durabilité sont disponibles sur notre site Internet ([www.zucker.ch](http://www.zucker.ch), sous Durabilité du sucre).

En matière de sucre, les discussions sont les mêmes que de manière générale en matière de politique agricole, où le Conseil fédéral a décidé de miser à l'avenir entièrement sur le libre-échange. Ce qui est également étonnant dans ces discussions, c'est la faible place accordée à l'aspect écologique et aux objectifs climatiques par ailleurs si souvent mis en avant. Lorsqu'on parle de libre-échange avec de longs trajets d'acheminement et de la production de produits alimentaires dans la grande majorité des cas bien plus dommageables pour l'environnement (bilans de CO<sub>2</sub>, impact sur les ressources en eau, etc.), ces questions sont manifestement mises sous le tapis.

Indépendamment de cette évolution, nous avons poursuivi nos efforts de ces dernières années en faveur d'une meilleure efficacité en termes de coûts. L'ensemble de notre système de transport a lui aussi fait l'objet d'une remise en question fondamentale, et de nouvelles solutions sont désormais présentées. Comme à chaque fois qu'il s'agit de rompre avec de vieilles habitudes, cela ne se fait pas sans résistances et discussions. En cas de changement de système, il y a toujours

des gagnants et des perdants. La tâche du conseil d'administration et de la direction est de ne pas perdre de vue l'intérêt général. Chaque franc économisé ou réalisé en plus continue à être investi dans le maintien de la volonté de planter de nos betteraviers.

Le domaine du sucre bio connaît une évolution positive, et les dispositions en matière de Swissness nous aident également. Nous poursuivons par ailleurs nos efforts de diversification dans les segments de la pectine et des fibres alimentaires en faisant un usage judicieux de nos moyens. L'intégration dans notre filiale Ricoter SA de l'entreprise récemment reprise Deltaflor s'est elle aussi déroulée de manière positive.

Unis dans leurs efforts, le conseil d'administration, la direction et les collaborateurs affrontent les grands défis la main dans la main avec les planteurs. Nous croyons à l'avenir de l'économie sucrière suisse.

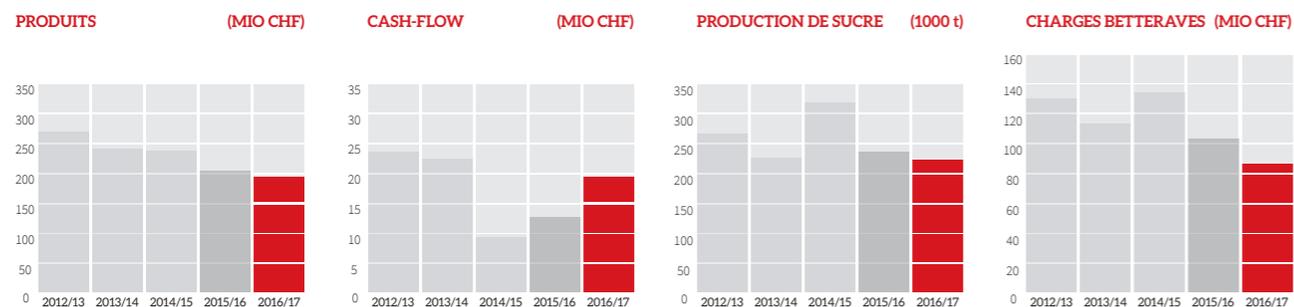
Mes plus grands remerciements vont à nos actionnaires, à nos clients et à nos collaborateurs pour leur confiance et leur soutien.

**ANDREAS BLANK**

Président du Conseil d'administration

## CHIFFRES CLÉS

APERÇU DE 5 ANS	Unité	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17
Produits	mio CHF	271,0	241,2	239,7	201,1	193,6
Charges marchandises et matériaux	mio CHF	-196,6	-170,1	-187,5	-149,5	-136,3
Bénéfice brut	mio CHF	74,4	71,1	52,2	51,6	57,3
Charges d'exploitation	mio CHF	-63,5	-61,9	-58,9	-54,2	-54,2
Autres charges/produits et impôts	mio CHF	-8,1	-6,5	6,6	2,7	-3,0
Bénéfice	mio CHF	2,8	2,7	-0,0	0,0	0,1
Cash-flow	mio CHF	23,9	23,2	9,4	13,0	19,8
Marge cash-flow	%	8,8	9,6	3,9	6,5	10,2
Investissements	mio CHF	22,3	14,5	7,5	9,6	9,8
Fonds propres	mio CHF	91,8	93,3	92,4	92,4	92,6
Effectif de personnel au 30.9	nombre	263,5	258,1	251,8	240,1	236,0
Production de sucre	1 000 t	260,0	223,2	317,3	237,6	222,7
Charges betteraves	mio CHF	129,9	111,3	134,6	102,2	-84,4



## SOMMAIRE

Les meringues de Kemmeriboden	3
Avant-propos   Andreas Blank, président du conseil d'administration	10
Chiffres clés	12
Culture, récolte et transport	16
Transformation et production	18
Marché, marketing et communication	20
Résultat de l'exercice et perspectives	24

### Comptes annuels

Bilan au 30 septembre 2017	28
Comptes de profits et pertes 2016/17	29
Tableau des flux de trésorerie 2016/17	30
Informations diverses	31
Principes	32
Informations sur positions du bilan et sur les comptes profits et pertes	33
Emploi du bénéfice	36
Dividende	37
Rapport de l'organe de révision	38

### Comptes consolidés

Bilan consolidé au 30 septembre 2017	42
Compte de profits et pertes consolidé 2016/17	43
Flux de trésorerie consolidé 2016/17	44
Informations diverses	45
Principes de consolidation	46
Informations sur positions du bilan et sur les comptes profits et pertes	47
Rapport de l'organe de révision	48
Rapport de gestion du groupe	50
Organes de la société	51

---

# INFORMATIONS RELATIVES À L'EXERCICE

# CULTURE, RÉCOLTE ET TRANSPORT

Malgré un bon début de croissance, il y a eu, suite aux précipitations intenses entre le mois de mai et le mois de juillet, pour la deuxième fois consécutive une petite récolte tant au niveau du rendement à l'hectare qu'à celui de la teneur en sucre. La surface cultivée et le rendement plus élevé des betteraves bio ont été réjouissants.

L'interprofession a augmenté le quota sucre à un maximum de 270 000 tonnes afin d'obtenir ainsi une surface cultivée comparable à celle de l'année 2014. La baisse du prix des betteraves a toutefois tempéré la volonté de planter des betteraviers, ce qui fait que la surface cultivée effective de betteraves conventionnelles a atteint à peine 20 000 hectares. En matière de betteraves bio, on a assisté à une nette augmentation des surfaces cultivées à environ 770 hectares.

Après des mois d'hiver humides, les betteraves ont pu être semées dans des conditions optimales au cours du mois de mars. Les fortes gelées de fin avril n'ont causé que de faibles dommages aux betteraves. L'influence des précipitations extrêmes entre mi-mai et mi-juillet a été bien plus importante. Des sols gorgés d'eau et l'eau stagnante ont durablement détérioré les betteraves. La chaleur et l'humidité élevée en fin d'été ont par ailleurs favorisé une forte propagation de la cercosporiose.

## Récolte

Au début de la campagne, les conditions très sèches ont parfois rendu la récolte plus difficile. Des précipitations parfois intenses ont entraîné une forte augmentation du taux d'impureté, lequel a atteint en moyenne 7,6% sur l'ensemble de la campagne. Les précipitations extrêmes du début de l'été ont eu une influence négative sur le rendement, tout comme l'attaque de cercosporiose à large échelle

sur la teneur en sucre. Pour une récolte de 1 278 549 tonnes de betteraves suisses conventionnelles, le rendement en sucre n'a atteint que 11,3 tonnes par hectare pour un rendement de 64,3 tonnes par hectare et une teneur en sucre de 17,6%. Les betteraves bio du sud de l'Allemagne ont bénéficié de meilleures conditions de croissance. Quelque 41 080 tonnes de betteraves bio ont été traitées. Avec 9,5 tonnes de sucre par hectare, la productivité par unité de surface a été supérieure à la moyenne.

## Transport

La quantité nettement plus élevée de betteraves bio provenant du sud de l'Allemagne a pu être transportée à temps à Frauenfeld. Au cours de la campagne, les fabriques ont été la plupart du temps suffisamment approvisionnées en betteraves malgré les faibles rendements à l'hectare. Les évaluations exactes des quantités de la part des organisations de transport ont permis de terminer la campagne le 17 décembre à Aarberg et le 18 décembre à Frauenfeld.

## RENDEMENT

Région de production	Betteraviers	Surface en ha	Quota sucre
Berne	1 298	4 121	55 080
Bâle-Campagne	14	50	502
Fribourg	365	1 565	20 314
Genève	9	51	589
Jura	78	341	3 251
Neuchâtel	14	60	699
Soleure	201	588	7 736
Vaud	909	5 045	63 410
Valais	9	92	961
<b>Total usine d'Aarberg</b>	<b>2 897</b>	<b>11 913</b>	<b>152 728</b>
Argovie	403	1 325	17 435
Liechtenstein	10	24	296
Grisons	6	15	181
Lucerne	57	156	2 116
Saint-Gall	38	98	1 270
Schaffhouse	257	1 106	14 662
Thurgovie	702	2 352	33 206
Zoug	1	2	19
Zurich	852	2 893	40 719
<b>Total usine de Frauenfeld</b>	<b>2 326</b>	<b>7 972</b>	<b>109 904</b>
<b>Total des deux usines</b>	<b>5 223</b>	<b>19 885</b>	<b>262 632</b>

# TRANSFORMATION ET PRODUCTION

Les usines d'Aarberg et de Frauenfeld ont connu une campagne qui s'est déroulée presque sans incidents. Grâce aux faibles prix de l'énergie, à des optimisations des processus et à des investissements techniquement durables, les coûts ont pu être à nouveau diminués dans les deux usines, ce qui a entraîné une amélioration de la compétitivité.

## USINE D'AARBERG

### Transformation des betteraves, production de sucre, fourrage

Le faible rendement des betteraves a conduit à une campagne qui n'a duré que 73 jours et au cours de laquelle 689 000 tonnes de betteraves ont été transformées sans problèmes, ce qui a permis de produire quelque 114 000 tonnes de sucre. La production a été parfois perturbée par une quantité élevée de matières étrangères. La production de pulpes pressées mélassées s'est élevée à environ 125 000 tonnes. Sur cette quantité, 78 000 tonnes ont été commercialisées en vrac, 35 000 tonnes ont été conditionnées en balles rondes et seulement 4000 tonnes de pulpes déshydratées ont été produites dans notre propre installation.

### Énergie, matières auxiliaires et élimination des déchets

Malgré la faible teneur en sucre, la consommation de combustibles a pu être légèrement réduite grâce à une optimisation de la production de sucre. Les frais énergétiques ont à nouveau été comparativement moins élevés que les années précédentes. De fréquentes précipitations ont conduit au cours de la campagne à une tare terre élevée. Cette terre a toutefois été traitée sans problème, et transmise à Ricoter. Le traitement des eaux usées a fonctionné comme d'habitude sans problème, et les exigences en matière de protection des eaux ont été respectées en tout temps. Le biogaz ainsi

produit a été injecté dans le réseau de gaz naturel, et les certificats de biogaz ont été commercialisés.

### Technique et investissements

Le traitement des échantillons de betterave a encore été partiellement automatisé, et les appareils d'analyse ont été remplacés afin de diminuer les frais de personnel. La politique en matière de dépenses reste prudente. Seuls des investissements de remplacement nécessaires (cristallisateur, système de gestion, presse à pulpes) ont été réalisés. Les projets ont été réalisés dans le respect du cadre budgétaire et temporel prévu.

## USINE DE FRAUENFELD

### Transformation des betteraves, production de sucre, fourrage

Quelques incidents techniques sont survenus durant la campagne 2016. En 77 jours, avec les 676 000 tonnes de betteraves récoltées, il a été produit 109 000 tonnes de sucre blanc. Outre les 41 000 tonnes de betteraves bio provenant du sud de l'Allemagne, 46 000 tonnes de betteraves en provenance d'Allemagne et d'Autriche ont été traitées. Il a ainsi été possible de compenser un recul de la quantité livrée par la région de production de l'usine.

La production bio a approximativement doublé par rapport aux dernières années. La quantité de sucre bio produit a passé ainsi à 5900 tonnes. Il a par ailleurs

été produit 20 000 tonnes de mélasse et 104 000 tonnes de pulpes pressées, dont 28 000 tonnes en balles rondes et 6000 tonnes de pulpes déshydratées.

### Énergie, matières auxiliaires et élimination des déchets

Les coûts spécifiques de l'énergie et des matières auxiliaires ont atteint de nouvelles valeurs minimales. Un tel résultat s'explique par un faible niveau de consommation et par des prix d'achat avantageux. Le prix d'achat du gaz naturel s'est maintenu à faible niveau qui n'avait plus été observé depuis une vingtaine d'années. Par rapport à la faible quantité de betteraves à transformer, la quantité de terre que l'usine a dû traiter a été relativement élevée.

### Technique et investissements

Des investissements ont été effectués dans une nouvelle installation destinée à améliorer le traitement de la terre qui entoure les betteraves livrées à l'usine. Pour pouvoir faire passer le taux de terre sèche de 50 à 70 %, l'ancienne technologie qui avait déjà plus de 30 ans a été remplacée. La terre ainsi obtenue permet une meilleure production de terres de qualité.

La capacité de stockage des pellets de pulpes déshydratées a été augmentée de 3000 tonnes. Il est désormais possible de fournir à la clientèle un fourrage pour le bétail de grande valeur pendant toute l'année.

# MARCHÉ, MARKETING ET COMMUNICATION

La production mondiale de sucre est restée pour la deuxième fois de suite inférieure aux besoins, ce qui a temporairement soutenu les prix. La libéralisation du marché au sein de l'UE qui est entrée en vigueur en octobre 2017 a entraîné une augmentation massive de la production de sucre. Les perspectives d'une très bonne récolte 2017 ont à nouveau exercé dès l'été une pression massive sur les prix de l'UE. En Suisse, les ventes de sucre conventionnel sont restées stables. La demande de sucre bio a connu une évolution réjouissante.

## MARCHÉ

### Marché mondial

Au cours de l'exercice sous revue, la production globale a été pour la deuxième fois de suite inférieure à la consommation d'environ 180 millions de tonnes. Le déficit a toutefois diminué, passant d'environ 8 millions de tonnes à 3,5 millions de tonnes. Les réserves mondiales ont continué à baisser et ont atteint un niveau critique nettement inférieur à 40% de la consommation annuelle. Cela a entraîné des prix du sucre relativement élevés qui se sont inscrits dans une fourchette allant de 480 à 570 dollars US. On a observé dès le printemps une nette reprise de la production mondiale de sucre pour les années 2017 et 2018. En Inde, les prix élevés du sucre et la mousson abondante de l'année précédente ont entraîné une augmentation de la plantation de cannes à sucre et dans l'UE, on a assisté à une nette progression des surfaces cultivées. Il en est résulté une baisse constante des cotations. Des prix planchers inférieurs à 360 dollars US la tonne ont été atteints en septembre 2017.

### Marché européen

Au sein de l'UE, la production de sucre a atteint quelque 17 millions de tonnes; l'année précédente, elle avait été inférieure de 2 millions de tonnes. À l'exception de l'Allemagne, qui a réduit sa production de sucre d'environ un demi-million de tonnes, les autres grands pays comme la Pologne ou la France

ont augmenté leur production de sucre. Cette quantité n'a malgré tout pas suffi à approvisionner aisément le marché. On n'a cependant pas constaté de vraies pénuries. En raison du faible niveau des stocks, les prix sont restés supérieurs à 500 euros la tonne jusqu'en été 2017. Au cours du troisième trimestre, et donc avec un certain retard, les prix ont commencé à baisser également au sein de l'UE. Cela s'explique par le fait que l'UE s'attendait à une très bonne récolte. Elle veut faire son retour sur les marchés mondiaux, ce qui est possible depuis la libéralisation du marché de fin septembre 2017. Il n'y a désormais plus de limitations, que ce soit au niveau de la production ou au niveau des exportations. Sur le marché intérieur de l'UE, il faut s'attendre à une lutte acharnée autour des parts de marché. Fidèle à son approche quantitative, l'industrie sucrière tient à exploiter le nouveau potentiel qui se présente. Les perdants seront les pays en voie de développement, qui disposaient jusqu'ici de bonnes possibilités d'écoulement dans l'UE en raison d'accords douaniers préférentiels. Il est toutefois tout sauf certain que la situation puisse convenir aux acteurs au sein de l'UE compte tenu des prix bas actuels. Cela ne semble pas jouer de rôle pour les grands groupes.

	2014/15	2015/16	2016/17
Total des ventes de sucre	265 539 t	268 337 t	265 443 t
Production totale de sucre	317 300 t	237 600 t	222 700 t

### Marché du sucre en Suisse

L'industrie sucrière considère que la protection douanière actuelle est toujours insuffisante. Les nombreuses discussions avec les autorités, les associations et le monde politique n'ont abouti jusqu'ici à aucun résultat. Malgré la libéralisation au niveau de la production et de l'exportation, le marché de l'UE et sa protection douanière de 420 euros la tonne demeure hermétique aux sucres en provenance de pays tiers. Les rendements insuffisants tout au long de la chaîne de création de valeur ont entraîné une baisse de la volonté de planter des betteraves. La production de sucre a été décevante en raison du manque de surfaces cultivées et de la sécheresse. La quantité manquante n'a pu être compensée qu'avec du sucre d'importation. À la fin de la période sous revue, la faiblesse des stocks de sucre suisse a atteint un niveau critique. Grâce à la flexibilité de certains clients, les besoins de sucre au cours de la première année de la nouvelle ordonnance «Swissness» ont pu être à peu près couverts.

Il n'y a pas de changements importants à signaler du côté de la clientèle. Fait réjouissant, certains clients ont misé davantage sur le sucre suisse. Les princi-

paux acheteurs sont les marques connues de l'industrie des boissons et de l'industrie chocolatière ainsi que la grande distribution, le commerce de détail et le secteur de la restauration. Les clients apprécient la qualité du sucre suisse, la proximité des stocks et les courts délais de livraison. L'approvisionnement en sucre en provenance de l'étranger par le rail a été parfois interrompu, et il a par conséquent été volontiers recouru aux fournisseurs locaux. Les ventes ont été de l'ordre de grandeur des années précédentes. Le marché du sucre bio a connu une évolution très positive tant en Suisse qu'à l'étranger, et de nouveaux clients ont été gagnés. Même si l'UE a introduit de nouveaux droits de douane pour le trafic de perfectionnement, nous restons optimistes quant au développement de cet important secteur d'activité. L'affaiblissement du franc suisse par rapport à l'euro a été utile à l'ensemble de l'industrie d'exportation. La compétitivité s'est améliorée grâce à cette évolution du taux de change.

#### **Sous-produits/fourrage**

Les variations de quantité toujours plus marquées et la petite récolte 2015 nous ont amenés à réexaminer tant la vente que la prospection des marchés. C'est ainsi que les fourrages seront désormais commercialisés en plusieurs tranches afin de garantir que les engagements contractés en matière de livraison soient

toujours honorés et qu'il ne faille pas procéder – chose qui n'est guère appréciée – à des réductions au niveau des quantités. La mise en œuvre s'est faite au bon moment compte tenu de cette deuxième très faible récolte de suite. Un nouveau produit, les balles à haute teneur en mélasse, a été intégré dans l'assortiment. Des pulpes déshydratées bio sont désormais également produites, et elles ont été déjà très demandées dès la première année. À Frauenfeld, il a été produit pour la première fois également des pulpes pressées pour des fibres alimentaires. La production, en raison d'une spécification différente, requiert plus de travail, mais le potentiel de vente est cela dit intéressant. À Aarberg, nous disposons depuis l'automne 2016 de notre propre presse à balles afin de pouvoir travailler de manière plus active cet important segment de marché et augmenter la création de valeur de cette usine. La vente de pulpes de betteraves sucrières a été inférieure à la moyenne en raison de la faible quantité de betteraves. Les séchoirs internes n'ont pas pu être utilisés à pleine capacité, et il a fallu importer de grandes quantités afin de couvrir la consommation intérieure. Dans l'ensemble, la production de mélasse a été faible en raison de la récolte inférieure à la moyenne, et il a fallu recourir à des importations malgré une légère baisse des chiffres de vente. Les stocks de report ont simultanément été réduits au minimum en automne 2017.

#### **MARKETING ET COMMUNICATION**

Les mesures de communication se sont déroulées comme d'habitude. Elles ont toutefois mobilisé un peu moins de moyens. La priorité a été attribuée aux mesures de promotion des ventes en collaboration avec nos clients: elles nous permettent d'obtenir un effet direct aux points de vente ou auprès des consommateurs. La campagne télévisée a été poursuivie à un bas niveau. L'objectif était ici de maintenir la notoriété du sucre suisse. À l'avenir, SUS va faire valoir les avantages du sucre suisse de plus en plus souvent par le biais des médias en ligne et d'autres canaux. Dans une première phase, c'est la durabilité du sucre suisse qui sera mise en avant. Une nouvelle étude approfondie a été publiée à ce sujet en automne 2017, et elle met clairement en évidence les avantages du sucre suisse. Le thème du développement durable a de plus en plus d'importance tant pour les acheteurs internationaux que pour les clients suisses, et la crédibilité est à cet égard primordiale.

Il est désormais possible de commander en ligne des sachets de sucre personnalisés en petites quantités avec le propre texte du client et son propre matériel graphique. Les possibilités sont nombreuses: il est par exemple possible de surprendre les invités à une fête d'anniversaire avec une petite attention.

# RÉSULTAT DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES

**Grâce à l'importation de betteraves et de sucre, Sucre Suisse SA a juste réussi à maintenir son chiffre d'affaires. La bonne récolte 2017 va à nouveau garantir la sécurité d'approvisionnement en sucre suisse. La forte augmentation de la production de l'UE et le faible niveau des prix d'importation qui en découle placent la branche sucrière suisse face à de grands défis. La nouvelle étude de durabilité met fortement en évidence les grands avantages d'une production de sucre indigène.**

## L'exercice en bref

À la mauvaise récolte 2015 a succédé une récolte encore plus médiocre en 2016. Malgré de fortes importations de sucre, le niveau de stock du sucre suisse a connu une chute vertigineuse. Le début d'été extrêmement humide a mis les betteraves à rude épreuve. Il n'a finalement été traité que 1,37 million de tonnes de betteraves, marchandise d'importation comprise. En raison de la faible teneur en sucre, seules 223 000 tonnes de sucre ont été produites. La campagne bio s'est déroulée de manière réjouissante, et il a été produit presque 6000 tonnes de sucre bio. En raison de la mauvaise situation au niveau des fourrages, la demande en matières fourragères a été importante. Dans l'ensemble, il n'a été procédé qu'à peu d'investissements d'entretien. Les investissements en matière de récupération de la terre adhérent aux betteraves et dans l'entrepôt de pulpes déshydratées ont été mis en service avec succès au cours de la campagne 2017. La production globale de sucre a été inférieure à la consommation, ce qui a conduit à un recul des stocks et à des prix du sucre qui ont brièvement dépassé les 550 dollars US la tonne. Les prix de l'UE ont alors eux aussi nettement progressé. Comme nos clients s'étaient généralement approvisionnés en sucre suisse déjà au début de l'année et compte tenu de la petite récolte, SUS n'a pu profiter que de façon limitée de l'amélioration de la situation du marché. Lorsque vers la fin de l'exercice, un excédent de production s'est annoncé sur le marché mondial

et dans l'UE, les prix ont fortement baissé sur tous les marchés.

Avec un volume des ventes de 265 000 tonnes, le niveau de l'année précédente a juste pu être maintenu. Le chiffre d'affaires a reculé à 194 millions de francs. Les frais d'achat ont pu être abaissés de 13 millions de francs pour s'établir à 136 millions de francs. Le montant affecté à l'achat des betteraves a reculé, passant de 102 à 84 millions de francs. Les charges d'exploitation, à 54 millions de francs, sont restées stables. Il en est résulté un cash-flow amélioré de 20 millions de francs. Après amortissements et dissolution des réserves en relation avec le règlement sucre de l'UE et des réserves latentes découlant du déstockage, l'exercice peut afficher un léger bénéfice.

## Perspectives

En raison de la faible récolte 2016, le quota 2017 a été porté à 270 000 tonnes de sucre. Alors que les conditions de prise en charge n'ont guère été modifiées, le quota n'a pas été entièrement utilisé et la surface cultivée a stagné à un peu moins de 20 000 hectares. Pour remplir les entrepôts vides, il a fallu à nouveau importer des betteraves. Quelque 270 000 tonnes de sucre ont pu être produites. Cela devrait permettre de pouvoir garantir l'approvisionnement de la clientèle en sucre suisse. La situation du marché s'est détériorée de façon dramatique au cours de l'année. Certains fournisseurs de l'UE sont intervenus très tôt avec des offres

d'importation agressives sur le marché suisse.

Suite aux deux mauvaises années et au prix de la betterave dont le faible niveau est resté inchangé, la volonté de planter des betteraviers est demeurée insuffisante malgré l'augmentation des quotas. Le résultat dans l'ensemble réjouissant et la bonne récolte 2017 devraient permettre à SUS de maintenir les prix des betteraves en 2018 et de verser dans toute la mesure du possible l'intégralité du prix indicatif pour la récolte qui vient de s'achever. Fait réjouissant, la demande en sucre suisse est toujours forte. En raison de la faiblesse des prix d'importation, la situation de la branche demeure cela dit tendue. Le conseil d'administration et la direction de SUS sont en étroit contact avec les représentants des betteraviers, les clients et les autorités avec pour objectif d'améliorer les conditions-cadre de l'économie sucrière suisse. L'étude de durabilité récemment publiée a clairement montré que par rapport au sucre importé en provenance de l'UE, les résultats du sucre suisse sont nettement meilleurs.

Les sociétés affiliées de SUS travaillent toujours de manière satisfaisante. La SA des domaines agricoles a réalisé un bon résultat malgré des conditions difficiles. Ricoter Préparation de terres SA a même réussi à augmenter légèrement son chiffre d'affaires dans un marché des terres soumis à une forte concurrence.

---

# COMPTES ANNUELS

## BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2017

(EN 1000 FRANCS)

ACTIF	Notes explicatives	30.9.2017	30.9.2016
Liquidités	1	97 672	61 773
Créances résultant de ventes et de prestations de service	2	18 175	17 367
Autres créances à court terme	3	15 963	33 786
Stocks et prestations de service non facturées	4	19 383	22 561
<b>Actif circulant</b>		<b>151 194</b>	<b>135 487</b>
Immobilisations financières		279	287
Participations		19 602	14 559
Immobilisations corporelles	5	65 145	66 561
<b>Actif immobilisé</b>		<b>85 026</b>	<b>81 407</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>236 220</b>	<b>216 894</b>
<b>PASSIF</b>			
Dettes résultant d'achats et de prestations de service	6	9 066	6 606
Dettes de leasing à court terme		415	0
Autres dettes à court terme		2 208	2 527
Comptes de régularisation passifs	7	13 621	3 991
<b>Dettes à court terme</b>		<b>25 310</b>	<b>13 124</b>
Dettes de leasing à long terme		1 986	0
Provisions	8	116 349	111 324
<b>Dettes à long terme</b>		<b>118 335</b>	<b>111 324</b>
<b>Fonds étrangers</b>		<b>143 645</b>	<b>124 448</b>
Capital-actions	9	17 040	17 040
Réserves légales issues du bénéfice		3 704	3 704
• Réserves légales		3 683	3 683
• Réserve pour actions propres		21	21
Réserves facultatives		72 865	72 728
• Report		72 728	72 700
• Bénéfice		137	28
Participations propres au capital		-1 036	-1 026
<b>Fonds propres</b>		<b>92 574</b>	<b>92 446</b>
<b>Total du passif</b>		<b>236 220</b>	<b>216 894</b>

## COMPTES DE PROFITS ET PERTES 2016/17

(EN 1000 FRANCS)

PRODUITS	Notes explicatives	2016/17	2015/16
Produits résultant des ventes et des prestations de service		201 659	197 995
Variations de stocks des produits non finis et finis		-12 819	-1 484
Autres produits		4 783	4 590
<b>Produits nets résultant des ventes et des prestations de service</b>		<b>193 624</b>	<b>201 101</b>
<b>CHARGES</b>			
Betteraves	10	-84 357	-102 232
Transports, énergie, élimination des déchets	11	-27 387	-26 451
Autres charges de marchandises et matériels	12	-24 558	-20 840
<b>Total des charges de matières et de marchandises</b>		<b>-136 301</b>	<b>-149 523</b>
<b>Bénéfice brut</b>		<b>57 323</b>	<b>51 578</b>
Charges de personnel		-27 784	-28 690
Autres charges d'exploitation		-11 795	-11 394
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)</b>		<b>17 744</b>	<b>11 494</b>
Amortissements et rectifications de valeur sur les positions de l'actif immobilisé		-14 610	-14 153
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)</b>		<b>3 134</b>	<b>-2 659</b>
Charges financières		-204	-120
Produits financiers		783	1 171
<b>Résultat d'exploitation avant impôts</b>		<b>3 714</b>	<b>-1 609</b>
Charge extraordinaire unique ou apériodique	13	-5 545	-7 245
Produit extraordinaire unique ou apériodique	14	2 190	9 229
<b>Bénéfice avant impôts (EBT)</b>		<b>358</b>	<b>375</b>
Impôts directs		-221	-347
<b>Bénéfice ou perte</b>		<b>137</b>	<b>28</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE 2016/17

(EN 1000 FRANCS)

	2016/17	2015/16
Bénéfice de l'exercice	137	28
Amortissements	14 610	14 153
Modification provisions/corrections de valeurs	5 025	-1 156
<b>Cash-flow</b>	<b>19 772</b>	<b>13 026</b>
Modification créances/comptes de régularisation actifs	17 014	-23 465
Modification stocks	3 178	8 473
Modification dettes/comptes de régularisation passifs	11 770	-9 798
<b>Modification du fonds de roulement</b>	<b>31 963</b>	<b>-24 791</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</b>	<b>51 734</b>	<b>-11 764</b>
Investissements immobilisations financières/participations	-5 035	-12
Désinvestissements immobilisations financières/participations	0	150
Investissements immobilisations corporelles	-9 834	-9 628
Désinvestissements immobilisations corporelles	43	0
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-14 826</b>	<b>-9 490</b>
Achat et vente d'actions propres	-10	12
Amortissement leasing	-1 000	0
Dividendes	0	0
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>-1 010</b>	<b>12</b>
<b>Modification des liquidités</b>	<b>35 899</b>	<b>-21 242</b>
<b>Liquidités au 1.10</b>	<b>61 773</b>	<b>83 015</b>
Modification des liquidités	35 899	-21 242
<b>Liquidités au 30.9</b>	<b>97 672</b>	<b>61 773</b>
<b>Cash-flow disponible</b>	<b>36 909</b>	<b>-21 254</b>

## INFORMATIONS DIVERSES

(EN 1000 FRANCS)

	30.9.2017	30.9.2016			
<b>Actifs mis en gage</b>					
Stocks obligatoires	2 795	2 795			
Total	2 795	2 795			
dont utilisé	0	0			
<b>Dettes envers des institutions de prévoyance</b>					
Caisse de pension	0	0			
<b>Participations importantes</b>					
<i>Société, siège, but</i>	<i>quote-part en %</i>	<i>capital</i>	<i>voix</i>	<i>participation nominale</i>	<i>participation nominale</i>
SA des domaines agricoles de la SRA, Aarberg	59,4	2 018	2 018	2 018	2 007
Centrale à bois Aarberg SA, Aarberg	33,3	5 000	5 000	5 000	0
Ricoter Préparation de terres SA, Aarberg	100,0	4 000	4 000	4 000	4 000
<b>Actions propres</b>				<i>nombre</i>	<i>nombre</i>
Quantité en portefeuille au 1.10				104 680	105 880
Achats/ventes				197	-1 200
<b>Quantité en portefeuille au 30.9</b>				<b>104 877</b>	<b>104 680</b>
<b>Dissolution réserves latentes</b>				<b>1 701</b>	<b>6 611</b>

### ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Les engagements conditionnels se montent à 0,4 million de francs.

### SIÈGE DE L'ENTREPRISE

Le siège de l'entreprise se trouve à Frauenfeld.

### NOMBRE D'EMPLOYÉS

La moyenne d'employés à temps complet durant l'année était comme l'an passé inférieure à 250.

### HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION

Les honoraires de l'organe de révision se sont élevés à 46 000 francs durant l'exercice sous revue.

## PRINCIPES

### PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION

Les comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse sur la comptabilité (32<sup>e</sup> titre du Code des obligations). Les importants principes généraux d'évaluation appliqués qui ne sont pas dictés par la loi sont décrits ci-dessous. Or, il est impératif de saisir toute opportunité de constitution ou de dissolution de réserves latentes contribuant à assurer la prospérité de l'entreprise.

### LIQUIDITÉS ET CRÉANCES

Les liquidités et les créances figurent au bilan à leur valeur nominale. Des corrections de valeur ont été constituées pour tenir compte des risques d'insolvabilité.

### STOCKS

Les stocks sont évalués comme suit:

- Matières premières et marchandises commerciales au prix de revient payé, voire aux coûts de fabrication ou à la valeur de marché.
- Produits semi-finis et finis aux coûts de fabrication ou à la valeur de marché, si celle-ci est inférieure.
- Les valeurs d'inventaire sont diminuées des corrections de valeur économiquement nécessaires ainsi que fiscalement admises.

### IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont évaluées aux prix d'acquisition ou à la valeur de marché, lorsque celle-ci est inférieure.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées aux coûts d'acquisition diminués des amortissements cumulés.

### FONDS ÉTRANGERS

Les dettes figurent au bilan à leur montant nominal. Des provisions appropriées ont été constituées pour couvrir des engagements incertains et des risques apparents.

### ACTIONS PROPRES

Les actions propres sont inscrites au bilan au prix d'acquisition dans participations propres au capital. La réserve pour les actions propres est relative aux actions de Sucre Suisse SA détenues par les sociétés affiliées.

## INFORMATIONS SUR POSITIONS DU BILAN ET SUR LES COMPTES PROFITS ET PERTES

(EN 1000 FRANCS)

### 1 LIQUIDITÉS

Les liquidités se montent au 30.9.2017 à 97,7 millions de francs (année précédente 61,8 millions de francs). Cette augmentation résulte en grande partie de l'importante réduction des stocks. Les liquidités sont, entre autres, utilisées pour les paiements des betteraves.

### 2 CRÉANCES RÉSULTANT DE VENTES ET DE PRESTATIONS DE SERVICE

Cette rubrique contient les créances envers différents clients. Les créances figurent au bilan à leur valeur nominale après déduction d'un ducroire de 1,0 million de francs. Au 30.9.2017 une créance envers la société Ricoter Préparation de terres SA se monte à 0,1 million de francs alors que celle envers la société Deltaflor GmbH se chiffre à 0,02 million de francs.

### 3 AUTRES CRÉANCES À COURT TERME

Au terme de l'exercice demeurent des créances du compte courant, soit 0,01 million de francs envers la société Ricoter Préparation de terres SA, 1,4 million de francs envers la SA des domaines agricoles de la SRA et 1,1 million de francs envers la société Deltaflor GmbH.

### 4 STOCKS

	30.9.2017	30.9.2016
Produits finis	15 061	28 001
Stocks obligatoires	2 795	2 795
Matériel d'emballage	927	995
Fournitures, combustibles, divers	2 702	2 732
Délimitation campagne	8 288	17
<b>Valeur d'inventaire totale</b>	<b>29 773</b>	<b>34 540</b>
Réserve sur stocks	- 10 390	- 11 979
<b>Total</b>	<b>19 383</b>	<b>22 561</b>

Les stocks de sucre ont diminué au cours de l'exercice sous revue. Les coûts encourus au 30.9.2017 pour la nouvelle campagne (coûts des betterave, énergétiques, de fret, les dépenses salariales et frais propres) ont augmenté en raison du début précoce de la campagne et se chiffrent à 8,3 millions de francs (exercice précédent 0 million de francs).

## INFORMATIONS SUR POSITIONS DU BILAN ET SUR LES COMPTES PROFITS ET PERTES

(EN 1000 FRANCS)

### 5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au cours de l'exercice 2016/17 des investissements pour 13,2 millions de francs ont été réalisés, installations en leasing comprises (exercice précédent 9,6 millions de francs). Après amortissements de 14,6 millions de francs, le solde des immobilisations corporelles a baissé et se chiffre à 65,1 millions de francs (année précédente 66,6 millions de francs.), dont 2,0 millions de francs pour les installations en leasing.

### 6 DETTES RÉSULTANT D'ACHATS ET DE PRESTATIONS À COURT TERME

À la date du bilan, il subsiste aucun engagement envers les sociétés affiliées Ricoter Préparation de terres SA et SA des domaines agricoles de la SRA.

### 7 COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIFS

La régularisation de 13,6 millions de francs comprend en majeure partie les coûts de la nouvelle campagne, les soldes non perçus des vacances et des heures supplémentaires.

8 PROVISIONS	30.9.2017	30.9.2016
Restructuration du régime sucrier	36 531	37 031
Diverses provisions imposées fiscalement	69 175	69 175
Provisions non imposées fiscalement	10 643	5 118
<b>Total</b>	<b>116 349</b>	<b>111 324</b>

Durant l'exercice sous revue, 0,5 million de francs ont été prélevés de la réserve pour la restructuration du régime sucrier. Le solde de cette réserve a baissé à 36,5 millions de francs (année précédente 37,0 millions de francs). Provisions non imposées: la provision pour réserves de marchandises a été portée à 8,6 millions de francs (année précédente 3,9 millions de francs) en vue de créances potentielles envers réservesuisse pour les paiements d'amortissements des stocks obligatoires effectués en son temps. Par ailleurs, en raison du niveau bas des stocks, des réserves de marchandises ont été dissoutes, tandis qu'une provision a été constituée pour le démantèlement de conduites situées sur un territoire en droit de superficie.

### 9 CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions de la société de 17 040 000 francs est divisé en 1 704 000 actions nominatives d'une valeur de 10 francs.

### 10 BETTERAVES

La diminution des coûts des betteraves résulte de la petite récolte et d'une réduction des paiements sur la qualité due à un taux bas de la teneur en sucre.

### 11 TRANSPORTS, ÉNERGIE, ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Ces frais ont augmenté par rapport à l'an passé en raison des coûts de transports pour l'importation de betteraves et des coûts de production plus élevés (teneur en sucre, terre adhérent aux betteraves).

### 12 AUTRES CHARGES DE MATIÈRES ET DE MARCHANDISES

En raison de la petite récolte, il a fallu importer une grosse quantité de sucre.

13 CHARGES EXTRAORDINAIRES UNIQUES OU APÉRIODIQUES	2016/17	2015/16
Contribution à la Caisse de pension	0	3 375
Provision réservesuisse	4 757	3 870
Autres charges extraordinaires	788	0
<b>Total</b>	<b>5 545</b>	<b>7 245</b>

14 PRODUITS EXTRAORDINAIRES UNIQUES OU APÉRIODIQUES	2016/17	2015/16
Dissolution de provisions, réserves	1 590	9 065
Produit extraordinaire	600	164
<b>Total</b>	<b>2 190</b>	<b>9 229</b>

## EMPLOI DU BÉNÉFICE

(EN 1000 FRANCS)

PROPOSITION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	30.9.2017	30.9.2016
<b>Bénéfice au bilan</b>	137	28
Capital-actions ayant droit à un dividende		
Capital-actions	17 040	17 040
dont actions propres	- 1 049	- 1 047
<b>Capital-actions ayant droit à un dividende</b>	15 991	15 993
Emploi du bénéfice au bilan		
Versement d'un dividende de 0 % (0 %)	0	0
Attribution aux réserves légales	0	0
Attribution aux réserves libres	137	28
<b>Total</b>	<b>137</b>	<b>28</b>

## DIVIDENDE

Proposition à l'Assemblée générale: aucun versement de dividende.

Frauenfeld, 15 décembre 2017 Au nom du conseil d'administration:

Le président: Andreas Blank

Le secrétaire: Guido Stäger, CEO

## RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Ernst & Young SA  
Schanzenstrasse 4a  
Case postale  
CH-3001 Berne

Téléphone: +41 58 286 61 11  
Téléfax: +41 58 286 68 18  
www.ey.com/ch

À l'Assemblée générale de

**Sucre Suisse SA, Frauenfeld**

Berne, le 15 décembre 2017



### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Sucre Suisse SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau des flux de fonds et l'annexe (pages 28 à 36) pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2017.



### Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'ano-

malies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Lors de

l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

**Ernst & Young SA**

### Olivier Mange

Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO), et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

### Marc Aeberhard

Expert-réviseur agréé

---

# COMPTES CONSOLIDÉS

## BILAN CONSOLIDÉ AU 30 SEPTEMBRE 2017

(EN 1000 FRANCS)

ACTIF	Notes explicatives	30.9.2017	30.9.2016
Liquidités		108 828	98 866
Créances résultant de ventes et de prestations de service		20 055	18 772
Autres créances à court terme		13 902	17 256
Stocks et prestations de service non facturées		23 986	24 536
Comptes de régularisation actifs		1 513	2 702
<b>Actif circulant</b>		<b>168 284</b>	<b>162 132</b>
Immobilisations financières		4 458	4 395
Participations		5 000	0
Immobilisations corporelles		84 258	75 210
Immobilisations incorporelles	1	2 108	0
<b>Actif immobilisé</b>		<b>95 823</b>	<b>79 605</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>264 107</b>	<b>241 737</b>
<b>PASSIF</b>			
Dettes résultant d'achats et de prestations de service		11 590	9 191
Dettes de leasing à court terme		415	0
Autres dettes à court terme		3 190	2 944
Comptes de régularisation passifs		16 859	6 588
<b>Fonds étrangers à court terme</b>		<b>32 054</b>	<b>18 723</b>
Dettes de leasing à long terme		1 986	0
Provisions	2	125 084	119 872
<b>Fonds étrangers à long terme</b>		<b>127 070</b>	<b>119 872</b>
<b>Fonds étrangers</b>		<b>159 124</b>	<b>138 595</b>
<b>Minoritaires</b>		<b>2 550</b>	<b>2 082</b>
Capital-actions		17 040	17 040
Réserves légales de capital		1 836	1 836
Réserves légales provenant du bénéfice		4 790	4 862
Réserves facultatives provenant du bénéfice		79 810	78 357
• Report		78 096	76 134
• Bénéfice annuel		1 714	2 222
Part de fonds propres		- 1 044	- 1 034
<b>Total des fonds propres</b>	3	<b>102 433</b>	<b>101 060</b>
<b>Total du passif</b>		<b>264 107</b>	<b>241 737</b>

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉ 2016/17

(EN 1000 FRANCS)

PRODUITS D'EXPLOITATION	2016/17	2015/16
Produits résultant des ventes et des prestations de service	246 812	226 193
Variation de stocks des produits non finis et finis	- 12 061	- 1 475
Autres produits d'exploitation	5 106	5 679
<b>Produits nets résultant des ventes et des prestations de service</b>	<b>239 857</b>	<b>230 397</b>
<b>CHARGES</b>		
Betteraves	- 84 357	- 102 232
Produits de terres, approvisionnement d'écorces	- 15 904	- 6 906
Transports, énergie, élimination des déchets	- 31 462	- 26 339
Autres charges de matières et de marchandises	- 31 785	- 28 205
<b>Charges de matières</b>	<b>- 163 507</b>	<b>- 163 682</b>
Charges de personnel	- 34 915	- 34 320
Autres charges d'exploitation	- 17 223	- 15 206
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)</b>	<b>24 212</b>	<b>17 189</b>
Amortissements et ajustement de valeur sur les actifs immobilisés	- 17 494	- 15 876
Amortissement goodwill	- 476	- 458
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts</b>	<b>6 241</b>	<b>855</b>
Charges financières	- 284	- 128
Produits financiers	342	773
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)</b>	<b>6 299</b>	<b>1 500</b>
Charges hors exploitation	- 82	0
Produits hors exploitation	8	0
<b>Résultat ordinaire avant impôts</b>	<b>6 227</b>	<b>1 500</b>
Charges extraordinaires uniques ou apériodiques	- 5 546	- 7 248
Produits extraordinaires uniques ou apériodiques	2 238	9 340
<b>Bénéfice ou perte avant impôts</b>	<b>2 919</b>	<b>3 592</b>
Impôts directs	- 1 157	- 1 076
<b>Bénéfice avant minoritaires</b>	<b>1 761</b>	<b>2 516</b>
Part des minoritaires sur le bénéfice	- 47	- 294
<b>Bénéfice après minoritaires</b>	<b>1 714</b>	<b>2 222</b>

## FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ 2016/17

(EN 1000 FRANCS)

	2016/17	2015/16
Bénéfice	1 714	2 222
Amortissements immobilisations corporelles	17 494	15 876
Amortissement goodwill	476	458
Modification provisions/corrections de valeurs	5 212	-213
Part variable liée au résultat des minoritaires	47	294
<b>Cash-flow</b>	<b>24 943</b>	<b>18 637</b>
Modification créances/comptes de régularisation actifs	3 261	-10 301
Modification stocks	550	8 599
Modification dettes/comptes de régularisation passifs	12 916	-9 007
<b>Modification du fonds de roulement</b>	<b>16 727</b>	<b>-10 709</b>
<b>Flux de fonds liés aux opérations d'exploitation</b>	<b>41 670</b>	<b>7 928</b>
Investissements immobilisations financières/participations	-7 647	-1 126
Désinvestissements immobilisations financières/participations	0	817
Investissements immobilisations corporelles	-23 100	-12 601
Désinvestissements immobilisations corporelles	73	10
<b>Flux de fonds liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-30 674</b>	<b>-12 900</b>
Achat d'actions propres	-10	-15
Amortissement des dettes de leasing	-1 000	
Dividendes	-24	-33
<b>Flux de fonds liés aux opérations de financement</b>	<b>-1 034</b>	<b>-48</b>
<b>Modification des liquidités</b>	<b>9 962</b>	<b>-5 020</b>
<b>Liquidités au 1.10</b>	<b>98 866</b>	<b>103 885</b>
Modification des liquidités	9 962	-5 020
<b>Liquidités au 30.9</b>	<b>108 828</b>	<b>98 866</b>
<b>Cash-flow disponible</b>	<b>10 996</b>	<b>-5 005</b>

## INFORMATIONS DIVERSES

(EN 1000 FRANCS)

	30.9.2017	30.9.2016			
<b>Actifs mis en gage</b>					
Stocks obligatoires	2 795	2 795			
Total	2 795	2 795			
dont utilisé	0	0			
<b>Dettes envers institutions de prévoyance professionnelle</b>					
Caisse de pension	0	577			
<b>Participations importantes</b>					
Société, siège, but	quote-part en %	capital	voix	participation nominale	participation nominale
Centrale à bois Aarberg SA, Aarberg	33,3	5 000	5 000	5 000	0
<b>Indications sur les actions propres (incl. les actions détenues par la SA des domaines agricoles de la SRA)</b>				nombre	nombre
Quantité en portefeuille au 1.10				104 680	105 880
Ventes/achats				197	-1 200
Quantité en portefeuille au 30.9				104 877	104 680
<b>Dissolution de réserves latentes</b>				2 208	6 934

### ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Les engagements conditionnels se montent à 0,4 million de francs.

### SIÈGE DE L'ENTREPRISE

Le siège de l'entreprise se trouve à Frauenfeld.

### NOMBRE D'EMPLOYÉS

La moyenne d'employés à temps complet durant l'année était comme l'an passé inférieur à 250.

### HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION

Les honoraires de l'organe de révision se sont élevés à 70 000 francs durant l'exercice sous revue.

## PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### GÉNÉRALITÉS

Les comptes consolidés de Sucre Suisse SA se basent sur la clôture individuelle des sociétés du groupe établie selon les directives unifiées. La consolidation s'effectue aux valeurs comptables.

### DATE DE CLÔTURE POUR LA CONSOLIDATION

La date de clôture de Sucre Suisse SA et de Ricoter Préparation de terres SA a été arrêtée au 30 septembre. L'exercice couvre la période du 1.10.2016 au 30.9.2017. L'exercice de Deltaflor comprend la période du 1.11.2016 au 30.9.2017. La SA des domaines agricoles de la SRA clôture ses comptes à fin février. Le bouclage intermédiaire établi pour les besoins de la consolidation porte également sur la période du 1.10.2016 au 30.9.2017.

### PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes:

- Sucre Suisse SA (société mère)
- Ricoter Préparation de terres SA
- Deltaflor GmbH
- SA des domaines agricoles de la SRA

La SA des domaines agricoles de la SRA est intégralement consolidée, étant donné la participation majoritaire de 59,4%.

Les actifs et les passifs ainsi que les charges et les produits ont été saisis à 100% dans les comptes consolidés. Les soldes actifs et passifs envers le groupe ainsi que les charges et les produits internes sont éliminés.

### CONSOLIDATION DU CAPITAL

La valeur comptable des participations de Sucre Suisse SA est comparée aux parts de capital des sociétés intégralement consolidées à la date de la première clôture consolidée. La différence active (écart de première consolidation) est présentée en tant que goodwill sous «actif immobilisé corporel» et est amortie de manière linéaire sur cinq ans.

### TRAITEMENT DES BÉNÉFICES INTERNES

Dans le cadre des activités commerciales ordinaires, aucun bénéfice interne ne résulte suite à des ventes et des prestations de service à l'intérieur du périmètre de consolidation.

### PARTS DES MINORITAIRES AU CAPITAL ET AU BÉNÉFICE

Les parts des minoritaires au capital et au bénéfice sont présentées séparément tant au niveau du bilan qu'à celui du compte de profits et pertes.

## INFORMATIONS SUR POSITIONS DU BILAN ET SUR LES COMPTES PROFITS ET PERTES

(EN 1000 FRANCS)

### 1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le goodwill des parts Deltaflor est amorti sur 5 ans.

### 2 PROVISIONS À LONG TERME

	30.9.2017	30.9.2016
Provision nouveau règlement sucre	36 531	37 031
Diverses provisions imposées fiscalement	69 175	69 175
Provisions non imposées fiscalement	19 378	13 666
<b>Total</b>	<b>125 084</b>	<b>119 872</b>

Durant l'exercice sous revue, des provisions du nouveau règlement sucre ont été dissoutes pour un montant de 0,5 million de francs. Cette provision a diminué et s'élève maintenant à 36,5 millions de francs (année précédente 37,0 millions de francs). Provisions non imposées fiscalement: la provision pour réserves de marchandises a été portée à 8,6 millions de francs (année précédente 3,9 millions de francs) en vue de créances potentielles envers réservesuisse pour les paiements d'amortissements des stocks obligatoires effectués en son temps. Par ailleurs, en raison du niveau bas des stocks, des réserves de marchandises ont été dissoutes, tandis qu'une provision a été constituée pour le démantèlement de conduites situées sur un territoire en droit de superficie.

### 3 FONDS PROPRES/ÉTAT DES FONDS PROPRES (MINORITAIRES EXCLUS)

	30.9.2017	30.9.2016
Fonds propres au 1.10	101 060	98 853
Bénéfice	1 714	2 222
Modification des participations propres au capital	10	- 15
Écarts de conversion	- 351	0
<b>Fonds propres au 30.9</b>	<b>102 433</b>	<b>101 060</b>

## RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Ernst & Young SA  
Schanzenstrasse 4a  
Case postale  
CH-3001 Berne

Téléphone: +41 58 286 61 11  
Téléfax: +41 58 286 68 18  
www.ey.com/ch

À l'Assemblée générale de

**Sucre Suisse SA, Frauenfeld**

Berne, le 15 décembre 2017



### Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Sucre Suisse SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de fonds et l'annexe (pages 42 à 47) pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2017.



### Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas



### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Lors

de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

**Ernst & Young SA**

### Olivier Mange

Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO), et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

### Marc Aeberhard

Expert-réviseur agréé

## RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

### PERSONNEL

En moyenne annuelle, les sociétés de Sucre Suisse SA ont employé comme l'an passé plus de 250 postes à plein temps.

### ÉVALUATION DES RISQUES

Afin d'identifier de manière précoce les risques qui pourraient causer un préjudice durable à l'entreprise ou à ses clients ou mettre sérieusement en péril son existence, il est procédé à une gestion systématique des risques. Celle-ci est régulièrement discutée et adaptée au sein du conseil d'administration et de la direction.

### ÉTAT DES COMMANDES ET DES MANDATS

La demande de sucre suisse est bonne. À la date du bilan, les ventes se situaient au niveau de l'année précédente. Après deux années avec de faibles productions, la campagne 2017 sera moyenne, voire bonne. De plus amples informations sont disponibles dans les chapitres «Marché, marketing et communication» et «Culture, récolte et transport».

### ACTIVITÉ DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Sucre Suisse SA exerce des activités de recherche de développement. Il s'agit principalement d'optimisations de processus, de besoins spécifiques des clients et d'élargissements de l'assortiment.

### ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

Il n'y a pas d'événements exceptionnels à mentionner.

### PERSPECTIVES D'AVENIR

En raison de l'augmentation de la production mondiale, notamment en Inde et en Europe, le prix mondial du sucre a dans un premier temps fortement baissé pour se relever quelque peu après la date de clôture de l'exercice. Suite à la suppression du régime sucrier au 1.1.2017, l'UE a énormément augmenté les surfaces de culture de la betterave, ce qui laisse craindre une pression encore plus forte sur les prix à court et moyen terme. Vous trouverez d'autres informations à ce sujet au chapitre «Résultat de l'exercice et perspectives».

## ORGANES DE LA SOCIÉTÉ

(ÉTAT AU 30.9.2017)

### Conseil d'administration

Andreas Blank, Aarberg, président | Hansjörg Walter, Wängi, vice-président | Grégory Devaud, Aigle  
Armin Gantner, Zweidlen | Georges Godel, Ecublens, jusqu'au 31.3.2017 | Urs Jordi, Gränichen | Paul Kundert, Mörschwil  
Michel Losey, Sévaz | Michael Weber, Richterswil, jusqu'au 31.12.2016

INDEMNISATION TOTALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 1000 FRANCS	2016/17	2015/16	2014/15	2013/14
Honoraires CA	203,0	227,0	232,5	249,0
Jetons de présence	74,3	82,7	94,5	94,9
<b>Rémunération totale</b>	<b>277,3</b>	<b>309,7</b>	<b>327,0</b>	<b>343,9</b>

Le CA ne perçoit pas d'indemnisation variable.

Aucune indemnité selon l'art. 22 des statuts n'a été versée.

Les honoraires de base du CA ont été réduits de 10% à partir du 1.1.2015.

### Direction

Dr. Guido Stäger, CEO | Nicole Aerni, finances et services | Thomas Frankenfeld, usine d'Aarberg  
Beat Gerber, marketing et vente, jusqu'au 31.3.2017 | Peter Imhof, service betteravier  
Catherine Metthez, marketing et vente, à partir du 1.1.2017 | Dr. Joachim Pfauntsch, usine de Frauenfeld

INDEMNISATION TOTALE DE LA DIRECTION EN 1000 FRANCS	2016/17	2015/16	2014/15	2013/14
Rémunération fixe	1 153	1 254	1 256	1 215
Rémunération variable	94	101	196	203
<b>Rémunération totale</b>	<b>1 247</b>	<b>1 355</b>	<b>1 451</b>	<b>1 418</b>

Aucune indemnité selon l'art. 22 des statuts n'a été versée.

### Organe de révision

Ernst & Young AG, Berne

**CONCEPTION, TEXTES, RÉDACTION, PHOTOS ET RÉALISATION**

c&h konzepte werbeagentur ag  
4501 soleure | werbekonzepte.ch

**IMPRESSION**

Grico-Druck AG, 4716 Welschenrohr  
Imprimé sur Tauro Offset «Dito» (M-REAL),  
certifié PEFC, fabriqué avec de la cellulose blanchie  
sans chlore élémentaire ni dérivés chlorés

**SCHWEIZER ZUCKER AG – SUCRE SUISSE SA**

Radelfingenstrasse 30 | Postfach | CH-3270 Aarberg | T +41 (0)32 391 62 00

Oberwiesenstrasse 101 | Postfach | CH-8502 Frauenfeld | T +41 (0)52 724 74 00

info@zucker.ch | www.zucker.ch | www.sucre.ch

